



GRUPE INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE POUR LES QUESTIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT

LE 30 MARS 2009

Cette déclaration spéciale exprime les points de vue des ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement dans la perspective du sommet de Londres des dirigeants du G-20

1. L'économie mondiale est embourbée dans ce qui est peut-être la crise la plus profonde et la plus généralisée de l'histoire moderne. Bien que cette crise soit partie des économies avancées, elle a un impact négatif disproportionné sur les pays en développement. La forte contraction des exportations, la baisse des cours des matières premières, la diminution des envois de fonds des travailleurs émigrés et les retraits massifs de capitaux privés ont fait chuter la croissance et provoqué une grave pénurie de crédit, ce qui a entraîné une aggravation du chômage et de la pauvreté. Nous soulignons que cette crise exige des solutions collectives qui tiennent dûment compte de son impact sur les pays en développement. Les pays émergents et en développement vont avoir besoin que les institutions financières internationales et les bailleurs de fonds officiels bilatéraux leur apportent d'urgence un soutien sans précédent, durable et à la mesure de l'impact de la crise. Nous appelons les dirigeants du G-20 à prendre toutes les mesures nécessaires pour stabiliser et réformer le système financier international, stimuler la demande mondiale, compenser le manque de financement dont souffrent les pays en développement en raison de la crise et des réactions qu'elle suscite de la part des pays avancés, et réformer la gouvernance des institutions financières internationales.

2. Nous nous félicitons de l'engagement pris par les membres du G-20 de rétablir l'accès au crédit et la confiance dans la stabilité du système financier, de prendre des mesures budgétaires exceptionnelles et coordonnées pour rétablir la croissance et protéger l'emploi, de renforcer les fondements nationaux de la réglementation des marchés financiers et d'accroître la coopération internationale, notamment en matière de transparence fiscale. Nous demandons que toutes ces actions soient mises en œuvre rapidement de façon concertée. Nous nous félicitons que Forum de stabilité financière et le Comité de Bâle se soient ouverts à un plus grand nombre de membres et nous demandons aux autres instances de normalisation de faire de même. Nous restons extrêmement préoccupés par la menace protectionniste, en particulier par le recours accru aux subventions, et nous appelons les dirigeants du G-20 à rejeter fermement les mesures protectionnistes dans les échanges commerciaux, l'investissement, la finance et les services de main-d'œuvre. Nous réaffirmons l'importance fondamentale de placer les besoins des pays en développement au centre du cycle de Doha.

3. En ce qui concerne le FMI, nous saluons la décision d'introduire plus de souplesse dans les instruments de prévention et de résolution des crises ; le FMI pourra ainsi réagir de façon plus efficace aux besoins de tous les pays membres. Nous demandons que la conditionnalité soit rationalisée et recentrée, et qu'elle soit appliquée de façon impartiale en tenant compte du caractère exogène de la crise pour les pays en développement. Cela favorisera une meilleure acceptation par les pays bénéficiaires et aidera à effacer le discrédit dont souffrent les pays qui ont recours aux prêts du FMI.

4. Nous appelons le FMI à accroître rapidement et substantiellement l'accès des pays les plus pauvres à ses ressources dans le cadre de ses facilités concessionnelles et les donateurs à consentir une augmentation correspondante de la capacité du FMI d'accorder des prêts concessionnels. Nous demandons aussi que soit entreprise sans attendre une vaste réforme du système de financement du FMI pour les pays à faible revenu afin que l'institution soit mieux à même de satisfaire les besoins variés de ces pays.

5. Étant donné l'ampleur des besoins de financement actuels et potentiels, il va être nécessaire d'accroître considérablement les ressources du FMI. Nous partageons l'avis que dans l'immédiat ces ressources doivent être obtenues par des emprunts. Nous sommes convaincus que ces emprunts doivent servir à assurer la transition vers une expansion permanente des ressources du FMI par une augmentation générale des quotes-parts qui devrait être menée à bien d'ici à janvier 2011. En outre, nous sommes résolument favorables à une nouvelle allocation substantielle de DTS qui accroîtrait le volume des ressources disponibles pour tous les pays membres, y compris les plus pauvres.

6. Nous appelons le FMI à corriger les lacunes de sa fonction de surveillance en l'exerçant de manière plus impartiale et plus efficace pour les pays avancés et les marchés financiers qui sont importants pour le système. Nous demandons de procéder rapidement à un examen du rôle du FMI dans le système monétaire international à la lumière des enseignements tirés de la crise, notamment en ce qui concerne les principales monnaies de réserve.

7. La Banque mondiale et les autres banques multilatérales de développement ont un rôle essentiel à jouer dans cette crise en aidant à mettre en place des politiques anticycliques et en maintenant l'investissement dans les pays en développement. Il est donc urgent de développer et d'adapter leurs instruments, ainsi que d'accroître substantiellement leurs prêts sans conditionnalité injustifiée. Les banques multilatérales de développement doivent être prêtes à modifier leurs politiques opérationnelles et financières de manière à utiliser pleinement leur bilan pour satisfaire des besoins de financement sans précédent, avec le soutien total de tous leurs actionnaires. Pour assurer qu'elles ont les moyens de répondre à la crise et maintenir le financement du développement à long terme à la suite de la crise, les banques multilatérales de développement devront disposer d'un capital largement supérieur. Nous appelons donc à un examen rapide de l'adéquation de leur capital, y compris pour le Groupe de la Banque mondiale, et à une action urgente, si nécessaire, pour le rehausser.

8. Étant donné la détresse des pays les plus pauvres, il est tout aussi urgent que l'IDA et les autres guichets concessionnels des banques multilatérales de développement augmentent substantiellement leur aide, et la concentrent en début de période, tout en sachant que cela exigera des reconstitutions supplémentaires de ces guichets concessionnels. Nous soutenons l'appel au déploiement d'efforts exceptionnels pour mobiliser un financement supplémentaire afin de protéger les groupes vulnérables dans les pays les plus pauvres. Rien de tout cela ne sera possible sans une aide au développement bien plus élevée que les engagements actuels.

9. Pour assurer l'efficacité et la légitimité des institutions financières internationales, et du FMI et de la Banque mondiale en particulier, il est crucial de corriger le déficit démocratique dans ces institutions en renforçant la participation et la représentation des pays en développement dans les structures de décision. Cela exigera une détermination ferme et une volonté politique au plus haut niveau. Nous soutenons vigoureusement un réalignement substantiel des quotes-parts au FMI au plus tard en janvier 2011 après une vaste réforme de la formule de calcul des quotes-parts qui permettra de corriger les indices d'ouverture et de variabilité. Nous appelons à un réalignement des votes à la Banque mondiale au plus tard en avril 2010 sur la base d'une formule qui reflète sa mission de développement. Ces réalignements devraient avoir pour objectif de progresser vers un pouvoir de vote équitable entre les pays développés et les pays en développement, sans diluer les quotes-parts et les parts de voix des pays en développement pris individuellement.

10. Les dirigeants et les cadres supérieurs des institutions financières internationales devraient être sélectionnés à la suite d'un processus transparent, compétitif et fondé sur le mérite, sans égard pour la nationalité. Nous appelons aussi au rééquilibrage de la représentation dans les conseils et les comités ministériels de manière à ce que la représentation des pays, notamment de l'Afrique subsaharienne, soit plus équitable.